



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Bas-Rhin

**Division du 1<sup>er</sup> degré**

Le directeur académique des services départementaux de  
l'éducation nationale du Bas-Rhin

A

**Service académique de gestion collective**

Affaire suivie par :

Marie LÉPINE

Tél. 03 88 45 92 86

Mél : marie.lepine@ac-strasbourg.fr

65 avenue de la Forêt Noire  
CS 30006  
67083 STRASBOURG Cedex

Mesdames les institutrices et professeures des écoles et  
messieurs les instituteurs et professeurs des écoles du Bas-  
Rhin

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription  
du 1<sup>er</sup> degré

**pour information**

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2<sup>nd</sup>  
degré

Strasbourg, le **31 mars 2023**

**Objet : Rentrée 2023 – postes à profil**

**P.J : Fiche de candidature  
Fiches de poste**

Conformément à la circulaire du 10 février 2023 relative aux postes profil (postes spécifiques), j'ai l'honneur de vous informer que les postes à profil référencés ci-dessous sont à pourvoir à la rentrée scolaire 2023 (fiches de postes jointes).

**1) Direction entièrement déchargée**

- Ecole élémentaire Saint-Thomas (12 classes)
- Ecole élémentaire Vieille Ile à Haguenau (14 classes)
- Ecole élémentaire Saint-Nicolas à Haguenau (13 classes)
- Ecole maternelle Erckmann Chatrian (13 classes)

**2) Direction école**

- Ecole maternelle Robert Schuman à Strasbourg (6 classes)

**3) Conseiller pédagogique en langues et cultures régionales/langues vivantes (50%) : secteur d'intervention : Erstein**

**4) Enseignant pour les Ressources et les Usages du Numérique ERUN : 2 demi-postes vacants**

**5) Postes ASH uniquement accessibles aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

- Poste d'enseignant à l'ITEP Les Mouettes (2 postes vacants)
- Conseiller pédagogique ASH
- Chef de service Bureau de gestion des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH).
- Conseiller pédagogique pour l'Ecole Inclusive

## **6) Postes ASH accessibles aux enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>de</sup> degrés**

### **❖ Postes d'enseignants référent à la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH)**

- ERH au collège de Drulingen
- ERH au collège Martin Schongauer à Ostwald
- ERH au collège Caroline Aigle à Strasbourg
- ERH au collège Lamartine
- ERH au lycée professionnel métier René Cassin à Strasbourg
- ERH au lycée professionnel métier Philippe-Charles Goulden à Bischwiller

### **❖ Poste d'enseignant de l'unité d'enseignement de la MECS Oberlin La BROQUE (1 poste vacant)**

### **❖ Poste d'enseignant coordonnateur en internat Tremplin collège Haute Bruche à Schirmeck**

### **❖ Poste d'enseignant référent à la Maison d'Arrêt à Strasbourg**

### **❖ Poste référent MDPH**

### **❖ Poste d'enseignant en dispositif d'autorégulation du collège Leclerc à Schiltigheim (ULIS Trouble du Spectre Autisme)**

### **❖ Postes d'enseignant en ULIS collège**

- collège Louis Arbogast à Mutzig
- collège Lamartine à Bischheim
- collège Freppel à Obernai
- collège Martin Schongauer à Ostwald
- collège Kléber à Strasbourg
- collège du Parc à Illkirch
- collège Pasteur à Strasbourg
- collège Olympe de Gouges
- collège Haute Bruche à Schirmeck
- collège Jean de la Fontaine à Geispolsheim

### **❖ Enseignant à l'EREA d'Illkirch**

## **Les modalités de recrutement sont les suivantes :**

Les enseignants volontaires devront adresser pour **le 11 avril 2023, délai de rigueur et par mail uniquement** à l'IEN de leur circonscription la fiche de candidature ci-jointe accompagnée de la photocopie du dernier rapport d'inspection ou du compte rendu de rendez-vous de carrière afin que celui-ci émette un avis. Les IEN transmettront les documents par mail au bureau de la gestion collective **pour 13 avril 2023** : Les candidats seront convoqués par mail et reçus par la commission d'entretien.

Les entretiens se dérouleront :

Pour les postes hors ASH : **du 10 mai au 17 mai 2023**

Pour les postes ASH : **le 03 mai et le 17 mai 2023**

Pour rappel : le choix d'une affectation sur un poste à profil sera prioritaire sur une éventuelle affectation obtenue à la première phase du mouvement.

Pour le directeur académique,  
L'adjoint au directeur académique chargé du 1<sup>er</sup> degré



Jean-Baptiste LADAIQUE